

Assurance chômage sur crédit

Par Sylvette70, le 18/05/2015 à 17:40

Bonjour,

Alors que j'étais en CDI j'ai contracté deux crédits à la consommation, dont un dans ma banque, tous les deux avec assurance décès et perte d'emploi.

En juillet 2013, j'ai perdu mon emploi (licenciement économique). Je suis allée voir ma conseillère bancaire pour envisager de faire fonctionner l'assurance perte d'emploi. Elle a refusé en prétendant que ce n'était pas la peine, que j'allais retrouver du travail... et a regroupé les deux crédits en un seul, cette fois sans assurance chômage (puisque j'étais à ce moment là sans emploi).

Je sais qu'il est un peu tard pour m'en préoccuper, mais avait-elle le droit de refuser de faire marcher l'assurance chômage? J'ai retrouvé un emploi en CDD, mais c'est très difficile de boucler les fins de mois, comme pour beaucoup de personnes à notre époque, je sais bien. Ma banque ne veut pas revoir mon crédit, j'envisage sérieusement de monter un dossier de surendettement mais je ne sais pas si c'est la meilleure solution dans mon cas.

Je suis plutôt très inquiète pour mon avenir. J'ai toujours honoré mes emprunts et j'ai l'impression de me trouver dans une impasse...

Je vous remercie d'avance pour votre réponse...